



Ile Arrouix

Région : Pays de la Loire
Département : Loire-Atlantique
Commune : Saint-Julien-de-Concelles, La Chapelle-Basse-Mer



Carte de Coumes 1863



Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, avril 1994



Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, avril 1994



Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, avril 1994



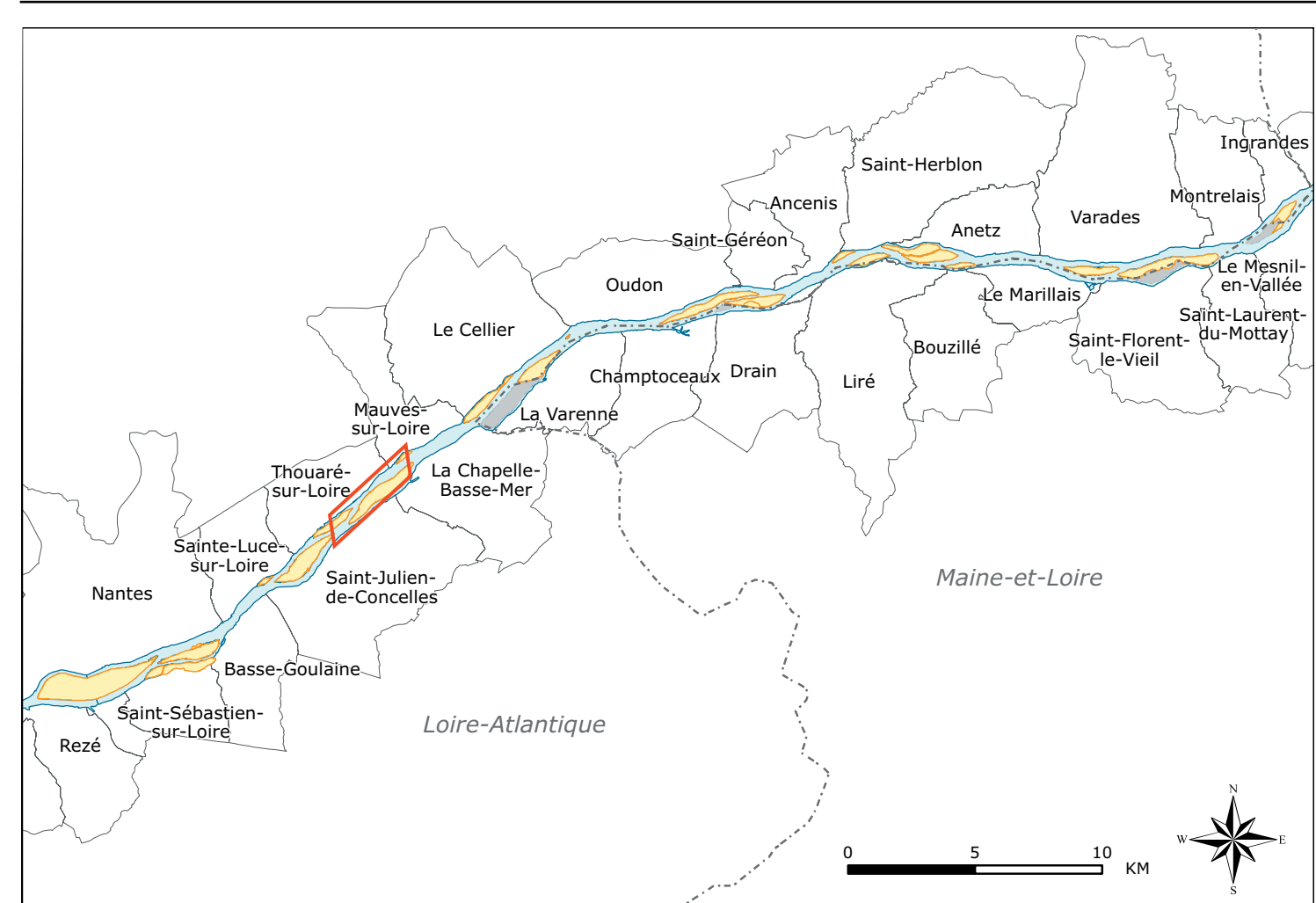
Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, août 2004



Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, avril 1995



Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, juin 1995



CARACTERISTIQUES

Surface : 115 hectares
Longueur x largeur maximales : 3600 x 500 mètres
Linéaire de berges : 7500 mètres
Distance minimale rive nord : 120 mètres
Distance minimale rive sud : 110 mètres

Occupation du sol : vastes prairies ouvertes bien entretenues sur la partie centrale, zones plus bocagères (haies résiduelles, bosquets, friches) le long de la berge nord-ouest, petites parcelles de peupliers dans la partie est.

Propriétaire : 25 propriétaires privés (parcelles très morcellées, mais 5 grandes parcelles occupent la moitié de l'île)

Gestion : agricole

Constructions : habitat dispersé, 6 bâtiments

Intérêt architectural : ferme avec ancien bâtiment d'habitation et ancien bâtiment agricole de caractère

Exploitants : 2 dont une SCEA ayant son siège sur l'île (1993)

Habitants : 0

Accessibilité : non aménagée, accès en bateau

Inondabilité : atlas des zones inondables : zone A dite de grand débit, crue centennale, aléa très fort
 Côte de début d'inondation : Réf 1910

Inventaire : ZNIEFF de type I (20000029)
 ZNIEFF de type II (20000000)
 ZICO

Protection : Natura 2000 (projet ZPS)

Intérêts de l'île : historique piscicole ornithologique floristique
 paysager participe à l'identité locale autres : inaccessibilité directe.
 Prairies mésophiles à mésohygrophiles de grande diversité floristique. Site ornithologique très important.

Etat des rives : rive sud pointe amont et rives pointe aval : berge à dominante boisée, exposition très forte à l'érosion, type : sapements. Rives sud et nord partie centrale de l'île : berge herbacée avec talus d'érosion exposition très forte à l'érosion de type régressive. Pointe amont et une partie de la rive sud : enrochement. Rive nord de la pointe aval de l'île : épis.

Règlements : POS : NDi
 PPRI : CEC3 aléa très fort

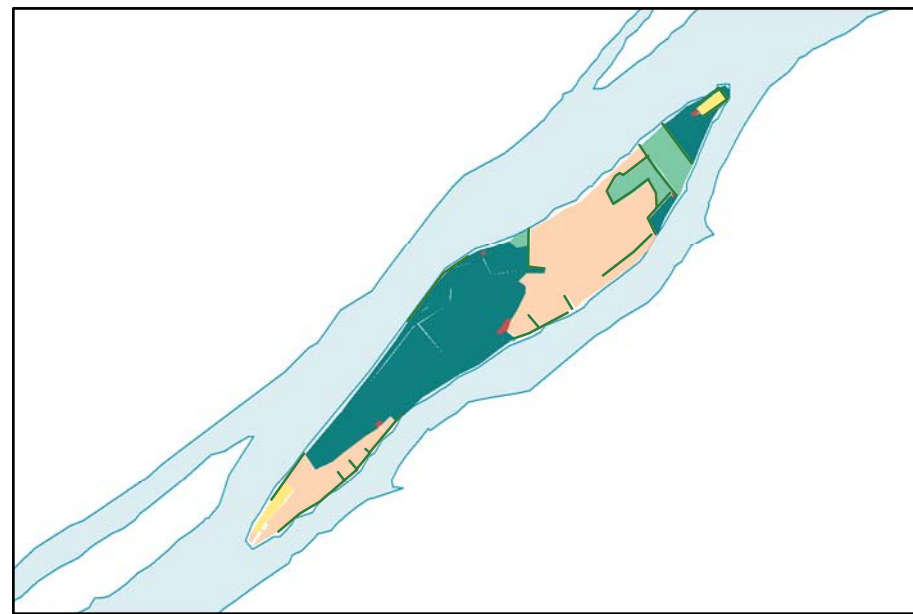
DOCUMENTATION

Bibliographie :

BORE H., *Les îles de Loire angevine et nantaise*, 1994.
 GALLARD B., *Dossier Îles de Loire et Fiches Îles de Loire*, Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, Diren Orléans, 2001.
 LE JEUNE M., *Degré d'artificialisation des berges de la partie ligérienne et estuarienne de la Loire entre le Cellier et le pont de Saint-Nazaire*, Maîtrise de géographie, Université de Nantes, Cellule de mesure et Bilan de l'Estuaire de la Loire, 2000.
 POURINET L., *Etude des îles de Loire*, CESTAN - Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, rapport de synthèse, 1994.

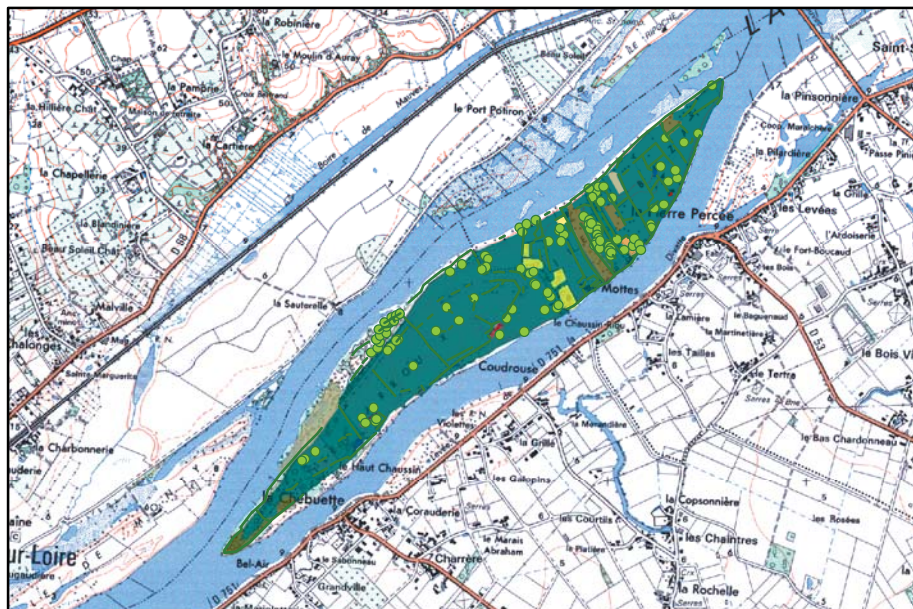
Photographies :

Photographies aérienne IGN étiage 1999
 Conservatoire régional des rives de la Loire



Occupation du sol 1850

- Espace bâti
- Prairies permanentes
- Prairies avec arbres
- Cultures
- Oseraies
- Trame bocagère et ripisylve

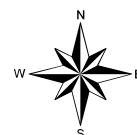


Occupation du sol 1999

- Espace bâti
- Prairies permanentes
- Cultures
- Cultures spéciales
- Peupleraies
- Végétation spontanée
- Bois
- Marais
- Arbres isolés
- Trame bocagère et ripisylve



Orthophotographies IGN - 1999



0 500 1 000 Mètres